

CH



Cet ouvrage a été publié
avec le soutien des affaires
culturelles de l'État de Vaud

ISBN: 978-2-88892-146-2

Copyright © 2012 by Éditions Xenia

C.P. 429, 1951 Sion, Suisse

www.editions-xenia.com

info@editions-xenia.com

Tel +41 27 327 52 67 | Fax +41 27 327 52 66

skype: xeniabooks

Sergio Belluz



LA SUISSE EN KIT

Xenja

Il y a très longtemps, si longtemps que plus personne ne s'en rappelle, bien avant que le premier hôtel ait été construit ou que le premier Anglais ait photographié le Mont Blanc et ait ramené la photo à la maison pour la coller dans un album et la montrer après le thé à ses amis jaloux, la Suisse appartenait à l'Empereur d'Autriche, qui en faisait ce que bon lui semblait.

P.G. WODEHOUSE, *William Tell Told Again*.

C'est la première fois que j'écris SUISSESES et je suis épouvané par la quantité d'« S » absorbée par ce simple mot (six « S » pour dix lettres).

Alphonse ALLAIS, cité par Claude GANIÈRE, article « Suisse » in *Le Bouquin des Citations*.

Cette antipathie, ce mépris et cette salutaire haine mutuelle entre compatriotes sont à la base de la démocratie et de la neutralité suisses.

George MIKES, *Switzerland for Beginners*.

Pense à ce qui fait tenir ensemble les morceaux de notre Suisse chérie. Un phénomène. Les Romands et Zurich, les Tessinois et Berne, sans parler du Jura. Les Chemins de fer fédéraux si ponctuels soient-ils ou les timbres-poste communs à toutes nos régions, ça ne fait toujours pas une nation. La prospérité, de toute évidence, non plus. On s'enrichit aussi bien en étant Allemand ou Américain, etc... Nous avons un drapeau, oui, et on le voit flotter partout. Sur les restaurants et sur les casernes, à la poupe des bateaux à vapeur le dimanche et sur toutes les banques à Zurich, lors du « Knabenschiessen », pour les fêtes de gymnastique et aux Jeux Olympiques, d'accord, un drapeau parmi beaucoup d'autres. Ce n'est pas la foi qui renverse les montagnes qui souffle autour de ce joli drapeau. Une nation de ski, tout au plus. En hiver. Mais de foi en une mission historique qui nous unirait pour faire de nous une nation, je n'en vois pas la queue d'une. Tout ce qui leur vient à l'idée pour l'avenir : Défense ! Défense nationale ! Défense globale !

— Alors cette Suisse, qu'est-ce qui fait qu'elle tient ?

— Eh bien justement, c'est l'armée : en tant que rituel folklorique.

Max FRISCH, *Suisse sans armée ? Un palabre*

AVANT-PROPOS

Comme beaucoup de Suisses, je peux dire, façon Simone de Beauvoir, que « je ne suis pas né Suisse, je le suis devenu ». Les Suissesses n'ayant pas voix au chapitre en 1970, c'est aux 54% d'Helvètes mâles qui ont refusé l'Initiative Schwarzenbach que je dois, à l'âge de neuf ans, de n'avoir pas été expulsé pour cause de père italien et d'avoir bénéficié, un an plus tard, grâce à une mère suisse, d'une « naturalisation facilitée », bien que payante. J'ai encore mon livret de première année de secondaire où un professeur particulièrement zélé, ou excessivement nationaliste, avait biffé « Italie » avec énergie et avait fièrement réécrit « Suisse » par-dessus, ce qui présageait déjà de rapports contrastés, voire houleux, entre ma patrie suisse et moi.

Du coup, citoyen naturalisé d'un pays où je suis né et d'une aire géographique d'où ma famille maternelle est originaire depuis au moins trois siècles, je n'ai cessé de m'interroger sur la notion d'appartenance, de patrie et de nation, sur la différence qu'il pouvait y avoir entre le fait d'être né dans un pays ou dans un autre, d'en être citoyen ou pas, de l'être par hasard ou par naturalisation, sur ce que c'est qu'un état et ce que peut bien être une identité nationale et même une identité tout court.

CH, c'est-à-dire *Confœderatio Helvetica*, mais aussi *Chroniques Helvétiques* et surtout *Comédie Humaine*, est le résultat d'années de questionnements, de désirs de fuite, d'envie de retour, de psychanalyse lacanienne, de thérapie behavioriste, de séjours en ashram, de rongements d'ongles, d'arrachages de cheveux coupés en quatre, de profonds désespoirs définitifs, de grands fous rires nerveux, de piochage de pralinés au chocolat et de migraines carabinées soignées au café noir bien tassé et à l'aspirine effervescente vitamine C.

Mon livre, j'aurais tout aussi bien pu l'intituler *La Suisse pour les nuls*, si le concept n'était pas trusté par une célèbre collection destinée à un public d'autodidactes masochistes routards peu futés et si le présent ouvrage ne se démarquait pas totalement de la concurrence, s'adressant tout à la fois au lecteur étranger cultivé et curieux de connaître de l'intérieur un petit pays exotique, au lecteur autochtone éclairé, qu'un regard facétieux sur son biotope n'effarouche pas et au possible éventuel futur citoyen suisse,

soucieux de réussir son examen de naturalisation ou désireux d'avoir de bonnes raisons d'être soulagé de l'avoir raté.

À la fois recueil biographique, anthologie, chronique, étude sociologique, dictionnaire, vade-mecum et *Who's Who*, le présent ouvrage est le fruit d'une longue enquête de terrain et d'une fréquentation assidue des personnalités, des œuvres, des lieux et des faits pris en ligne de compte. Il fallait réviser, clarifier, préciser, compléter et synthétiser des biographies et des données officielles manquant de rigueur et d'humour, péchant souvent par un respect proche de l'hagiographie et une circonspection voisine de l'autocensure, une seconde nature dans un pays complexé et orgueilleux qui n'aime pas parler de lui et qui déteste qu'on le fasse à sa place.

Heureusement, ses plus célèbres indigènes ont eu la bonne idée de l'étudier et de le décrire dans des œuvres totalement inédites à ce jour, dont j'ai l'honneur et la fierté de pouvoir présenter ici quelques extraits en exclusivité mondiale. Chaque extrait est replacé dans son contexte et précédé d'une biographie actualisée de l'auteur à la lumière des dernières trouvailles de la critique littéraire, toujours habile à arrondir les angles d'études. En fin d'ouvrage, un dictionnaire, une bibliographie et un index permettent au lecteur intéressé de compléter ses connaissances.

Dans cette série de textes, Jean-Jacques Rousseau voit des Voltaire partout, Mme de Staël court sur les nerfs de Napoléon, Gottfried Keller se ramasse des râteaux amoureux, Johanna Spyri ne supporte plus son mari, Robert Walser se fait interner pour ne pas payer de loyer, Blaise Cendrars bâcle son apprentissage, C. F. Ramuz casse du sucre sur sa femme, Jean Villard Gilles se prend pour Sarah Bernhardt, Friedrich Glauser tombe dans les bras de morphine, Charles-Albert Cingria pédale à tout va, Ella Maillart met les voiles et navigue à vapeur, Betty Bossi vend son frichti à l'encan, Oin-Oin la ramène sur tout et n'importe quoi, Max Frisch à le démon de midi, Friedrich Dürrenmatt couvre sa femme de fourrures, Nicolas Bouvier fuit sa gouvernante prussienne, Jean-Luc Godard n'a rien à déclarer, Jean Ziegler est scandalisé par les trous de chaussettes, Zouc fait des scènes de ménage, Jacques Chessex ronchonne à qui mieux mieux, Fritz Zorn rêve de course d'école, Peter Bichsel poétise l'atome crochu, Roland Jaccard roule les mécaniques à la piscine, Hugo Loetscher descend cachaça sur cachaça et Milena Moser stresse tout le monde avec son yoga.

Chemin faisant, on y évoque en vrac les abris antiatomiques, le français fédéral, les Birkenstocks, le Messenger Boiteux, le boudin jurassien à la crème, les cigares Villiger, le pasteur, le curé, l'armée secrète P-26, les croûtes au fromage, les bains du Marzili, le droit de vote des femmes, le dahu, le métro de Lausanne, le risotto tessinois, les carnets Jeunesse et

Sport, les fers à repasser Jura, le jeu de la bague d'or, l'histoire des fiches, les Bierstubli, les clés de chambre à lessive, les meubles Pfister, le fœhn, la marine suisse, le cervelas, les vacances à Riccione, le jodel, les minarets, les dévaloirs, les points Mondo, le chibre, l'Ovomaltine, les bilatérales, les transversales, la saucisse aux choux, le picoulet, les squats, les soccolis, les zofingiens, les filets de perche du lac ou les punitions de la mégotte, et on y croise les grandes personnalités qui ont marqué l'histoire du pays, Guillaume Tell, Calvin, le Dr Tissot, Pestalozzi, Töppfer, Heidi, Bakounine, Le Corbusier, les Knie, Jung, l'abbé Bovet, les Schwarzenbach, Michel Simon, Grock, le général Guisan, Ferdinand Hodler, Ursula Andress, Willy Ritschard, Mani Matter, Mme Stirnimaa, Fredy Girardet, Blanche et Gaspard, Christoph Blocher, François Silvant, Oskar Freysinger, Pipilotti Rist, Micheline Calmy-Rey, Mix & Remix, Roger Federer, Stephan Eicher, Titeuf et bien d'autres encore.

PROLOGUE

PROLOGUE

Il était une fois, parmi de très hautes montagnes, un tout petit écosystème divisé en trois cantons germaniques appelés Uri, Schwytz et Unterwald, situés sur les bords arborisés aux falaises abruptes d'un lac aux eaux sombres et mystérieuses qu'on appelait déjà presque le lac des Quatre-Cantons.

Les habitants de ces trois petits cantons étaient les modestes sujets d'un grand empire, le Saint-Empire romain germanique. Ils respectaient leur empereur qui, en retour, savait généreusement récompenser par de larges exonérations d'impôts ces rudes montagnards, experts en cols de bière et en cols de montagnes, en particulier celui du Gothard, porte d'accès à l'Italie, dont ils s'occupaient avec compétence tout en se sucrant au passage.

Mais un peu plus au nord, à Brugg, dans le canton germanique d'Argovie, résidait une meute d'aristocrates aux dents longues, les Habsbourg, qui estimaient que la région était aussi la leur et qui exigeaient en vain leur part du butin, n'hésitant pas à envoyer leur soldatesque pour mater les récalcitrants.

On racontait qu'une forte tête scandinave, un certain Guillaume Tell, dit aussi Wilhelm, Guglielmo ou William, arbalétrier de profession qui résidait dans la région, s'était même révolté contre les tyrans. Ceux-ci, pour le punir, l'avaient condamné à tirer une flèche sur une pomme placée sur la tête de son fils. On n'avait jamais su ce qu'était devenue la pomme.

Indignés par tant d'injustice et prenant leur courage à deux mains, nos trois petits cantons, Uri, Schwytz et Unterwald, pour mieux se défendre à jamais contre tous les Habsbourg présents et à venir, ne firent ni une ni deux, se mirent en quatre et en deux coups de cuillère à pot décidèrent, par un jour radieux d'août 1291, de signer à trois un deuxième pacte d'alliance en latin, le premier ayant été sans doute égaré par une secrétaire stagiaire en troisième année d'apprentissage.

Seize ans plus tard, très précisément entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1307, en fin d'après-midi, sur une jolie prairie du coin appelée Grütli ou Rütli, au-dessus du lac aux eaux sombres et mystérieuses susmentionné, après un frugal quatre-heures mangé sur le pouce, suivi d'un verre de schnaps vidé cul sec pour la route, l'Uranais Walter Fürst, le

Schwytzois Werner Stauffacher et l'Unterwaldien Arnold de Melchtal, ainsi que leurs dix accompagnants mâles respectifs, renouvelèrent le serment, à trente-trois cette fois, pour être sûrs d'avoir assez de témoins en cas de litige.

Bien leur en prit, car huit ans plus tard, en 1315, à Morgarten, par un jour froid et gris de novembre, un vilain Habsbourg, Léopold I, à la tête d'environ huit mille grands et forts soldats dont une majorité de célibataires endurcis, tenta de remettre une main rapace sur ce qu'il estimait être son territoire, mais mille cinq cents petits Confédérés, aguerris car mariés pour la plupart, ne baissèrent pas les bras et réussirent haut la main à vaincre l'envahisseur les doigts dans le nez.

Le Habsbourg étant tenace, c'est le vilain Habsbourg suivant, Léopold III, qui, piqué dans son honneur habsbourgeois, tenta, septante et un ans plus tard, en juillet 1386, à Sempach, de coincer les Confédérés par un barrage de lents lanciers aux lances élancées. On raconte qu'un héroïque petit Unterwaldien plutôt enveloppé, un certain Winkelried, dont le mariage battait de l'aile sans espoir de divorce vu le catholicisme ambiant, se serait alors, en désespoir de cause, élancé sur les lances en criant : «Je vous ouvre une brèche, mais faudra que vous vous occupiez de ma femme et de mes gosses.» Il aurait fait une grosse trouée qui aurait permis aux Confédérés de se lancer dans le tas de lanciers et de gagner la bataille.

Mystères de l'histoire, on n'a jamais vraiment rien su au sujet de Léopold II, le vilain Habsbourg intermédiaire.

Quoi qu'il en soit, l'alliance devenue Confédération fit économiser tant d'impôts à ses membres qu'au fil des siècles, quand ils n'étaient pas simplement annexés de force pour des raisons stratégiques ou commerciales, de petits territoires se détachaient spontanément des pays alentour et se joignaient à elle. Même l'orgueilleuse et opulente République de Genève, une sorte de Monaco de l'époque qui se prenait pour une Rome protestante, y trouva finalement un certain intérêt, mais pas avant le Congrès de Vienne de 1815 et parce que l'autre option c'était de finir en France.

C'est ainsi que petit à petit se constitua ce qu'on appelle officiellement, depuis l'acte fondateur de la Constitution de 1848, la Confédération suisse, en latin, *Confœderatio Helvetica* (CH), c'est-à-dire le gouvernement central des vingt-six petits pays autonomes constituant l'alliance actuelle.

Mais les grands pays entourant la toute petite Suisse, à la fois mécontents de voir leurs possessions leur passer sous le nez et envieux des profits qu'en tiraient les industriels petits Confédérés, ne l'entendirent pas de cette oreille et leur lancèrent une cruelle malédiction sous la forme d'un terrible acrostiche :

Honte à toi pays neutre arrogant et prospère,
 Englobé dans l'Europe et pourtant solitaire !
 L'argent sale évadé de nos économies
 Volera attiré vers ton secret bancaire,
 Et c'est bien pour cela qu'afin de le défendre
 Tes multiples cantons devront paraître unis,
 Incapables pourtant de jamais se comprendre,
 Ennemis naturels obligés de s'entendre.

Depuis ce jour, les cantons de la Confédération suisse furent éternellement condamnés à feindre une union et une harmonie de façade, tout en se détestant de l'intérieur, tout comme le feront plus tard les pays de l'Union européenne, vague entité supranationale construite à peu près sur le même modèle.

On s'efforçait continuellement d'équilibrer au mieux les pouvoirs locaux, cantonaux et fédéraux, mais le niveau fédéral avait toujours du mal à passer car les cantons et les communes devaient forcément lâcher un bout de leur souveraineté et de leur autonomie, sans compter l'argent que ça coûtait.

On n'avait surtout pas voulu d'une capitale, vu qu'on était une confédération de petits États égaux et indépendants, mais il fallait bien que le gouvernement de la Confédération siègeât quelque part, alors on avait désigné une *Ville fédérale*. Lucerne étant trop catholique, Zofingue trop petite et Zurich, comme d'habitude, trop arrogante, c'est Berne qu'on avait choisie par élimination et l'on y avait fait construire le *Palais fédéral* et sa fameuse *Coupole* bleue-verte, siège de la *Confédération*.

Pour éviter de laisser les pleins pouvoirs au gouvernement central, on avait pris soin d'inscrire dans la Constitution un *Droit de référendum* qui obligeait le gouvernement à publier ses lois et ses décisions dans la *Feuille fédérale*, l'équivalent du *Journal officiel* français, et permettait à huit cantons, ou à tout un chacun capable de récolter cinquante mille signatures dans les cent jours de la publication de ladite loi, de forcer les autorités fédérales à demander son avis au peuple. De même, tout citoyen avait un *Droit d'initiative* qui lui permettait, moyennant cent mille signatures récoltées en dix-huit mois à partir du dépôt officiel de l'initiative, de proposer des modifications à la Constitution fédérale en votation nationale. Du coup, on passait ses dimanches à aller voter pour un oui pour un non.

Une justice fédérale au-dessus de la justice de chaque canton avait bien été instituée sur la base de la Constitution fédérale de 1848 et de ses

variantes plus tardives, ainsi que sur le *Code civil* (1907) et le *Code pénal* (1942), mais chaque canton s'était quand même accroché à son tribunal cantonal ainsi qu'à sa législation particulière.

Malgré les juteux droits de douane entre cantons, on avait réussi, vers 1855, à s'accorder pour créer un vrai franc suisse pour tout le pays au lieu de devoir passer de la livre genevoise au franc français et de la livre milanaise au florin allemand chaque fois qu'on traversait une frontière cantonale.

On avait bien dû créer un modeste *Impôt fédéral* pour les frais de l'administration centrale, mais c'était d'abord l'*Impôt communal* qui primait et qui variait passablement d'une commune à l'autre, puis l'*Impôt cantonal*, beaucoup plus bas dans certains cantons que dans d'autres, ce qui expliquait les déménagements constants des citoyens suisses les plus riches, toujours experts dans la manière de ne pas contribuer au bien-être général, mais aussi des riches étrangers, tout aussi informés des meilleures offres.

Le pouvoir central se faisait le plus discret possible: on évitait de nommer les hauts fonctionnaires nationaux à des postes aux noms trop ostentatoires, c'est pourquoi chacun(e) des sept ministres du gouvernement, issu(e) des trois plus importants partis du pays et élu(e) pour quatre ans renouvelables, portait un vague titre de *Conseiller* ou *Conseillère fédéral(e)* et ne dirigeait pas un ministère mais était *Chef(fe)* d'un des sept *Départements fédéraux*, eux-mêmes subdivisés en une série de sections plus spécialisées qu'on désignait du terme très discret d'*Offices fédéraux*. Chaque année, un des sept *Conseillers fédéraux* était désigné par rotation au poste honorifique de *Président(e) de la Confédération*. On avait souvent de la peine à se rappeler qui c'était pour l'année en cours, mais c'était voulu.

Les sept ministères-départements de la Confédération suisse se divisaient en:

- 1) Environnement, Transports, Énergie, Communication
- 2) Intérieur
- 3) Affaires étrangères
- 4) Finances
- 5) Économie
- 6) Justice et Police
- 7) Défense, Protection de la population, Sports.

On évitait poliment de demander pourquoi on séparait *Économie* et *Finances* ou quelle était la différence entre *Police* et *Protection de la population* ou encore pourquoi les *Sports* faisaient partie du même département que la *Défense*.

La Confédération suisse, faite de petits territoires autonomes sans langue et sans culture communes, essaya ensuite de se construire une identité.

On fit en sorte que tout texte important, que ce soit la Constitution ou l'étiquette d'un pot de purée, soit traduit en allemand, en français et en italien, pour être sûr de se comprendre quand on se retrouvait dans la panade à tous les niveaux.

L'hymne national de la Confédération, dont l'original était en allemand, fit l'objet, dans le respect des minorités linguistiques, d'une consciencieuse adaptation en version française, italienne et romanche, mais cela créa d'emblée de graves difficultés de mémorisation au-delà de la première strophe et rendit très inconfortable le chant à l'unisson lors des réunions de toutes les régions linguistiques.

On s'était évidemment bien gardé de créer un Ministère-Département fédéral de la culture, vu l'impossibilité de promouvoir une culture nationale acceptable pour tout le monde et vu le soin jaloux avec lequel chaque canton défendait son exception culturelle, mais la Confédération suisse était quand même parvenue à mettre son grain de sel à travers deux organismes discrets. Le premier, l'*Office fédéral de la culture*, une subdivision du Département fédéral de l'Intérieur, s'occupait en gros de la législation sur la culture, de la gestion du patrimoine, de la politique linguistique, de l'aide au cinéma et des relations culturelles avec l'étranger. Le second, *Pro Helvetia*, une fondation de droit public indépendante de la Confédération, bien qu'entièrement financée par elle, en particulier par le Département fédéral des affaires étrangères, était officiellement chargé de *promouvoir les activités culturelles d'intérêt national*, c'est dire si on marchait sur des œufs en terrain glissant, la notion d'intérêt national étant particulièrement sujette à interprétation selon la sensibilité de chaque canton et la majorité politique du moment. *Pro Helvetia* subventionnait tournées en Suisse et à l'étranger, projets éditoriaux, traductions, expositions ou festivals et gérait les centres culturels suisses à Paris, Rome et New York, ainsi que les « permanences » suisses dans le monde, culture et image de marque faisant toujours bon ménage avec les exportations. Loteries, fondations privées et *pour-cent culturel Migros*, une chaîne de supermarchés, complétaient les possibilités de financement au niveau national.

Mais les gouvernements des cantons et des communes refusaient catégoriquement toute mainmise du gouvernement fédéral sur leur propre culture et subventionnaient chacun la leur, avec des budgets à l'échelle bien plus réduite, dont le plus gros allait à la culture de prestige (opéra, musique classique, théâtre, musées) et dont les miettes étaient distribuées

aux petites compagnies de théâtre et de danse selon des critères obscurs par des fonctionnaires aux compétences culturelles limitées, à la fois terrorisés à l'idée de paraître réfractaires à la création et tenus de rendre des comptes au contribuable, qui en voulait pour son argent, ce qui expliquait peut-être un saupoudrage aux lignes générales impressionnistes, qu'on arrivait souvent à faire passer pour une distribution équilibrée et impartiale des fonds, voire pour de l'éclectisme de bon ton, et qui révélait surtout un manque de passion pour les arts du spectacle et un profond respect de l'ennui. On remarquait de toute façon l'absence totale de critique de la part des bénéficiaires présents ou futurs, qui n'allaient pas mordre la main qui pouvait les nourrir et encore moins cracher dans la soupe.

Ceux qui faisaient partie du club très fermé des saltimbanques recevant une subvention régulière du *Canton* et de la *Commune* devenaient eux-mêmes des fonctionnaires et s'installaient, sous des dehors bohèmes, dans un conformisme et une satisfaction de soi qu'accentuait encore le manque de contact avec le public réel : par crainte de perdre une aide financière déjà rare dans un pays où l'artiste est considéré comme un paresseux qui ferait mieux de se trouver un *vrai* travail, on évitait de faire des vagues, on s'applaudissait poliment entre créatifs du même canton dans des spectacles souvent sombres ou hystériques dont la lourdeur se prenait pour de la profondeur et où l'on semblait oublier que toute création doit séduire et convaincre pour pouvoir grandir et exister.

Faute de culture commune pour cimenter un pays décousu à la base, l'idéologie fédérale s'était rabattue sur le passé glorieux d'une nation suisse idéale.

On célébrait les cantons primitifs, Uri, Schwytz, et Unterwald avec leur *Pacte d'alliance* de 1291 et leur *Serment du Grütli* de 1307, qu'on mélangeait allègrement.

On mettait en avant la *Bataille de Morat* (1476), où les Suisses des huit cantons suisses allemands formant la Confédération de l'époque s'étaient battus, moyennant salaires, pour Louis XI, roi de France et lui avait fait gagner sa guerre contre Charles le Téméraire, duc de Bourgogne.

On citait en exemple la *Bataille de Marignan* (1515) entre François I^{er} et le Pape, où les Suisses d'une Confédération de treize cantons suisses allemands avaient décidé qu'en tant que mercenaires payés par chacune des parties, c'était bien la dernière fois qu'on les reprendrait à se taper dessus mutuellement.

On évoquait avec émotion les deux fameuses *Soupes de Kappel* de 1529 bues par ces mêmes treize cantons suisses allemands, catholiques et protestants confondus où, au lieu de boire la tasse en se donnant des coups,

on s'était mis à lever le coude et à boire des coups, ce qui avait permis d'éviter les terribles guerres de religion qui avaient ravagé l'Europe. Les sages Confédérés avaient contourné plus tard, en 1597, le problème du canton d'Appenzell, bi-confessionnel, en le scindant en deux rhodes, ou districts, qui devinrent deux demi-cantons appelés *Appenzell Rhodes-Intérieures* (catholique) et *Appenzell Rhodes-Extérieures* (protestant), un peu sur le modèle du canton d'Unterwald, composé depuis toujours du demi-canton d'*Obwald* (la partie au-dessus de la forêt) et du demi-canton de *Nidwald* (la partie en dessous), manière originale d'éviter les conflits qui, plus tard, avait permis, en 1833, au canton de Bâle de trancher dans le vif un problème de voisinage tendu entre paysans et citadins en divisant le tout en deux demi-cantons, *Bâle-Ville* et *Bâle-Campagne*.

Pour compléter l'ensemble, on avait mis exprès, sur les pièces de cinq francs, un vague pâtre à capuchon que tout le monde prenait pour Guillaume Tell défendant la nation, ce qui avait permis aux militaires de justifier le concept ambigu de *neutralité défensive* et une armée nationale coûtant les yeux de la tête et la peau des fesses, parce que constamment sur les dents, faite de citoyens-soldats organisés en milices, avec service militaire obligatoire dès l'âge de vingt ans. On commençait par quatre mois d'*École de recrues*, à la fois rite de passage, brassage de population et virée bien arrosée, le Suisse allemand étant souvent envoyé dans la région romande, avec son soleil, sa gastronomie et son vin blanc, et le Romand dans la région suisse allemande, avec son froid, ses saucisses et sa bière. Puis, on passait à trois semaines par an de *Cours de répétition*. Le reste du temps, on devait entretenir son uniforme et son fusil militaire à la maison pour les séances ponctuelles de *Tir obligatoire*, qu'il était strictement interdit, *streng verboten*, d'accomplir chez soi, y compris en cas de problème conjugal.

Pour éviter tout risque de dissolution, on s'était gardé le plus longtemps possible de donner le droit de vote aux femmes, qui ne l'avaient obtenu, au niveau national, qu'en février 1971, un peu après les Albanaises (1920), les Mongoles (1924), les Équatoriennes (1929), les Sri Lankaises (1931), les Espagnoles (1931), les Turques (1934), les Salvadoriennes (1939), les Françaises (1944), les Italiennes (1945), les Japonaises (1946), les Yougoslaves (1947), les Boliviennes (1952), les Pakistanaïses (1954), les Tunisiennes (1957) ou les Afghanes (1963).

On aurait tenu plus longtemps sans les précédents de quelques cantons aux frontières du pays (Vaud, Neuchâtel, Genève, Bâle, Tessin, Valais, Zurich), dont les électeurs à bout de nerfs avaient accordé du bout des dents à leurs moitiés, dès 1959, le droit d'aller voter pour les décisions

locales. Les mâles plus solides des cantons centraux de type primitif, qui avaient su résister aux Habsbourg en signant le fameux *Pacte d'alliance* de 1291, de même que les habitants du demi-canton protestant d'Appenzell Rhodes-Extérieures, qui n'étaient pas non plus des demi-portions, avaient pourtant bien dû se résigner, la mort dans l'âme, à ce que leurs épouses puissent aller voter, à partir de 1971, pour toutes les décisions nationales. Mais, malgré la forte pression psychologique du reste du pays, ils avaient continué à résister sur le plan cantonal, qui jusqu'en 1972, qui même jusqu'en avril 1989. Dans le demi-canton catholique d'Appenzell Rhodes-Intérieures, où la crainte était grande de voir les bonnes femmes s'exhiber le bras en l'air devant les copains pendant les ancestrales et torrides *Landsgemeinden*, ou votes traditionnels à main levée, avec tous les risques de lever des deux côtés des choses qu'on préférait ne pas détailler, on avait tenu le coup jusqu'en novembre 1990. La Confédération, par décision de la Cour suprême, avait tout de même mis fin à cet anachronisme et avait définitivement imposé le vote des femmes au niveau demi-cantonal.

Dans l'idée de renforcer l'identité suisse par un bon contrôle des naissances, on s'était appliqué à protéger coûte que coûte la pureté de la race, qui n'était déjà pas bien nette au départ, allant jusqu'à fichier les *Jenisch*, les Tziganes de Suisse, à leur enlever leurs enfants, à les replacer dans des foyers plus adéquats et même à en stériliser certains pour être sûrs qu'ils ne se reproduisent pas.

On avait dû se méfier des Suissesses en quête d'exotisme, qui trouvaient sans doute plus original, alors que de fiers Helvètes eussent parfaitement fait l'affaire, de s'énamourer du premier bellâtre étranger venu, italien ou espagnol, marié ou pas, souvent saisonnier engagé temporairement dans l'industrie ou dans la construction, dont les besoins de main-d'œuvre bon marché attiraient alors des milliers de crève-la-faim de toute provenance qui, faute de mieux, n'avaient d'autre choix que de se plier aux conditions imposées (vivre dans des campements, n'amener ni leur femme, ni leur marmaille, ne pas se faire voir, ne pas déranger et vite retourner dans leurs pays en fin de contrat). C'est pourquoi, jusqu'en janvier 1992, les citoyennes suisses qui persistaient quand même à vouloir épouser un étranger prenaient la nationalité de leur époux et perdaient automatiquement la nationalité suisse, à moins d'avoir expressément signé le formulaire *ad hoc* leur permettant de la garder, formulaire qu'on se gardait bien de leur signaler. On n'appliquait surtout pas la loi du sol et, pendant longtemps, les femmes suisses, au contraire de leurs concitoyens, n'avaient pas pu transmettre leur nationalité à leurs enfants, qui, du coup, étaient venus

rejoindre la foule des *secondos*, des étrangers de seconde génération et de seconde zone, éduqués en Suisse, ayant passé toute leur vie dans le pays, totalement intégrés, mais tout juste tolérés, car quand même pas suisses.

Afin d'éviter tout risque de noyautage, on ne permettait aux étrangers de demander la nationalité suisse qu'après douze ans de résidence, et encore, après dépôt officiel auprès des trois niveaux administratifs du pays, le communal, le cantonal et le fédéral, mais c'était l'administration locale, la commune de résidence, qui avait toujours le dernier mot et qui accordait ou non la nationalité à la tête, et quelquefois au faciès, du client, comme à Emmen, canton de Lucerne, où, en l'an 2000, on avait catégoriquement refusé la nationalité suisse à quarante-huit candidats provenant de pays balkaniques mal définis, ou comme à Rheineck, canton de Saint-Gall, où, en 2008, vingt-cinq musulmans de même origine s'étaient vus signifier une fin de non-recevoir, ce qui ne privait nullement chaque candidat de devoir passer un examen en langue locale sur l'histoire du pays et sur des préférences culinaires qui avaient intérêt à inclure fromages et chocolats suisses.

Tout cela ne suffisait apparemment pas à créer une nation et encore moins à la consolider, il fallait donc régulièrement sonner l'alarme et ressortir une initiative xénophobe sur le modèle de l'*Initiative contre l'emprise étrangère* (1970) lancée par le parti de droite Action Nationale et son leader, le Zurichois James Schwarzenbach, grand bourgeois enrichi dans la soie, dont les usines regorgeaient pourtant d'ouvriers étrangers qui, apparemment, l'empêchaient de travailler tranquillement à une œuvre littéraire assez éclectique, dont on citera en vrac une biographie de François Mauriac (1938), *Schultheiss von Steiger*, pièce historique en cinq actes sur le dernier bailli bernois (1943), la traduction en allemand des *Mémoires de Mistinguett* (1954), le remaniement de *Palace-Bar: Mémoires d'un barman* (1954) et son œuvre la plus célèbre: *Die Überfremdung der Schweiz, wie ich sie sehe*, «La Surpopulation étrangère en Suisse telle que je la vois» (1974).

L'initiative de M. Schwarzenbach ayant été finalement refusée à 54%, on était quand même resté avec un fond solide de 46% de nationalistes xénophobes sur les bras, qui continuaient à faire le lit et le fonds de commerce des politiciens populistes qui se succédaient avec une régularité toute nationale, pour le coup.

Comme on se cherchait toujours sans jamais se trouver et qu'on ne pouvait pas se voir en peinture, on se rêvait dans les scènes de montagne d'un Giovanni Segantini, pourtant Autrichien du Tyrol, ou dans les paysanneries valaisannes d'un Ernest Biéler, dans les tableaux lacustres d'un François Bocion et d'un Alexandre Calame, ou encore dans les scènes rurales d'un Eugène Burnand, tous les quatre Vaudois, et dans l'art officiel

et pompier du Bernois Ferdinand Hodler, apprécié des politiciens nationalistes, qui se retrouvaient dans ses allégories massives annonçant un certain style fasciste mussolinien, national-socialiste allemand et même réaliste socialiste soviétique. On aurait tout aussi bien pu se reconnaître dans les facétieux portraits d'Étienne Liotard ou les bandes dessinées cocasses de Rodolphe Töpffer, tous deux genevois, dans les tableaux littéraires du Zurichois Johann Füssli, dans l'énergique *Poste du Gothard* d'un Rudolf Koller, zurichois encore, dont les chevaux emballés tirant une diligence brinquebalante semblaient sortir du Far West, dans les visions oniriques d'un Albert Welti, zurichois toujours, dans les sarcasmes symbolistes du Bâlois Arnold Böcklin, dans les délicieuses scènes de genre du Bernois Albert Anker ou encore dans la sensualité d'une certaine école vaudoise (les chats de Théophile Steinlen, les nus de René Auberjonois, les gravures sur bois de Félix Vallotton, les danseuses roses d'Alice Bailly), mais aussi dans les visions difformes du Bernois Paul Klee, les sculptures émaciées du Grison Alberto Giacometti ou les traits à volutes du Lucernois Hans Erni, et même dans les polaroids éjaculatoires d'un Pierre Keller, les aphorismes graphiques d'un Ben Vautier, les astuces optiques d'un Markus Raetz ou les installations potaches d'une Pipilotti Rist.

Les trois institutions nationales les plus appréciées et les moins susceptibles de parti pris, le *Club Alpin*, fondé en 1863, le *Touring Club Suisse*, fondé en 1896, et la *Rega*, ou Garde aérienne suisse de sauvetage, fondée en 1952, n'avaient pas réussi non plus à réconcilier les habitants autour des montagnes nationales, malgré les cent cinquante-trois cabanes de la première, les images publicitaires léchées de la deuxième et le transport des skieurs blessés en hélicoptères tout confort de la troisième.

Il n'y avait guère que les sportifs, sans doute plus proches physiquement des figures tutélaires au niveau des mollets, qui, quel que soit leur canton d'origine, faisaient l'unanimité : que ce soit Roland Collombin, Bernhard Russi, Pirmin Zurbriggen, Vreni Schneider, Erika Hess, Didier Cuche, Carlo Janka, Didier Défago, Dario Cologna ou Simon Ammann, pour les champions de ski, Denise Biellmann ou Stéphane Lambiel pour le patinage artistique, Roger Federer, Marc Rosset, Martina Hingis ou Stanislas Wawrinka pour les as du tennis, Hugo Koblet, Fredi Kübler (accessoirement, beau-frère de Boris Vian) ou Fabian Cancellara, pour les cyclistes, c'étaient eux les seuls héros nationaux dans lesquels tout Suisse se reconnaissait, quoiqu'on eût été bien en peine de dire dans le détail ce qu'on y reconnaissait exactement.

Une fois les compétitions terminées, on en revenait de toute façon rapidement à une forte antipathie réciproque à tous les niveaux qui,

curieusement, était devenue comme une des rares caractéristiques typiquement nationales.

Les médias, jamais à court d'analyses, ne se lassaient pas de faire ressortir, après chaque résultat électoral, qu'on en était resté à une image de soi montagnarde et campagnarde, alors que la Suisse était devenue majoritairement urbaine, que les cantons et le peuple étaient surreprésentés politiquement, au détriment des villes, qui se débattaient avec tous les problèmes sociaux sans avoir voix au chapitre, que les cantons urbains et les villes universitaires comme Genève, Lausanne, Zurich, Bâle, Berne ou Fribourg étaient détestés par les autres et que, lors des votations nationales, les habitants des cantons primitifs du centre refusaient catégoriquement tout ce que les habitants plus proches des frontières acceptaient.

Malgré les échanges mutuels de *jeunes filles au pair* entre Suisse romande et Suisse allemande, les médias francophones fustigeaient continuellement ce qu'ils avaient surnommé avec mépris la *Barrière de röstis*, qu'on prononçait *reuchti*, du nom d'un plat suisse allemand fait de galettes de patates râpées rôties au beurre. L'expression, vite adaptée en *Polentagraben*, Fossé de polenta, par les Tessinois et en *Röstigraben*, Fossé de rösti, par les intéressés plutôt amusés, était rapidement entrée dans le vocabulaire national pour signifier l'abîme quasiment infranchissable séparant les différentes mentalités du pays.

Les mêmes médias romands se scandalisaient d'ailleurs avec régularité du fait que les cantons germaniques bloquaient systématiquement toute proposition visant à assouplir les relations internationales, au contraire des cantons romands.

Les médias suisses allemands, de leur côté, ignoraient royalement ce qui se passait dans la petite portion du territoire qui n'avait pas le privilège de faire partie de l'élite suisse allemande, zurichoise de préférence.

Au niveau national, le Suisse allemand, aussi appelé *Suisse Toto*, *Köbi* (un diminutif de Jakob), *Staubirne*, *Staufiffre* ou *Bourbine* (des noms de famille autochtones déformés par la prononciation française) pouvait bien essayer de se latiniser, il n'en devenait pas plus populaire pour autant, parce que trop riche, trop travailleur, trop germanique et malheureusement majoritaire (70% de la population).

De son côté, le minoritaire francophone, ou Suisse romand, 20% de la population, pouvait bien essayer de faire sérieux, il restait aux yeux des Suisses allemands un *Westschweizer* ou *Welsch*, un «Suisse de l'Ouest», un méridional flemmard irresponsable qui passait sa vie à siroter des verres de blanc aux terrasses des bistrotts aux frais du gouvernement fédéral, c'est-à-dire suisse allemand.

On aimait bien le chaleureux et pittoresque Tessinois, ou Suisse italien, 9% de la population, mais on le soupçonnait d'être un peu mafieux sur les bords, vu son voisinage avec l'Italie.

Quant au Romanche, dont l'habitat, entre parc naturel et montagnes, se situait dans l'énorme canton des Grisons, il ne gênait personne, car il parlait une langue inconnue de tout le monde et ne représentait guère qu'un petit pourcent de la population. Pour compenser, et parce qu'il savait s'exprimer dans une variante plus suave de suisse allemand à laquelle il donnait une touche un rien plus chaleureuse, on lui passait tous ses caprices.

Au niveau cantonal, les dissensions prenaient la forme d'une suite de vagues critiques énoncées de façon péremptoire.

On disait par exemple :

Que le Zurichois était *grossi schnurre*, grande gueule et arrogant.

Que le Schaffousois prononçait les *a* de manière agaçante pour tout le monde.

Que le Bâlois, malgré ses multinationales pharmaceutiques, ses superbes collections d'art, sa prestigieuse Fondation Beyeler et son Musée Tinguely, était presque un Français, ce qui n'était vraiment pas une référence.

Que le Bernois était lent, lourd et simplet, et qu'il n'avait jamais vraiment quitté son chalet de montagne décoré avec des oignons.

Que l'Appenzellois était court sur patte, mais qu'il le prenait à la rigolade et faisait se plier en quatre toute la Suisse allemande avec ses blagues sur lui-même racontées avec son drôle d'accent.

Que l'Uranais, le Schwytzois ou l'Unterwaldien était un *Neinsager*, un primitif rural qui disait toujours *non*, à part le jour de son mariage, et encore.

Que l'Argovien était *klein carriert*, petit carré, qu'il ne pensait pas plus loin que son minuscule lopin de terre.

Que le Thurgovien était *lange finger*, doigt long, car il était âpre au gain.

Que le Saint-Gallois était non seulement retardé à cause de son voisinage autrichien, mais qu'en plus il parlait un dialecte *giftig*, empoisonné, avec des *a* insupportablement ouverts.

Que le Soleurois était catholique, mais ressemblait au Bernois, pourtant protestant, c'est dire si c'était une lumière.

Que le Lucernois était gentil, dans le sens de passablement *gnangnan*.

Que le Genevois, un râleur chronique surnommé *gueule élastique*, abrégé *GE* sur sa plaque de voiture, était coutumier des *Genferei* ou « genevoiseries », une crétinerie locale qui avait l'art d'exacerber la Suisse germanophone.

Que le Vaudois était lent et lourdaud, et qu'en fait, c'était un Bernois francophone.

Que le Fribourgeois était sale et ne se gênait pas pour le signaler sur son drapeau taché de noir.

Que le Valaisan, un des rares propriétaires fonciers d'un pays à 70 % locataire, était rebelle, buté, gros buveur et sentimental de surcroît, surtout quand on lui chantait *Sentiers valaisans*.

Que le Neuchâtelois, surnommé *Britchon* à cause de son fromage mi-dur traditionnel, était justement un peu mou et pas franchement net, avec ses accointances pas si lointaines avec la Prusse.

Que le Jurassien, même après avoir obtenu son propre canton en 1978, était toujours resté un séparatiste doublé d'un anarchiste qui n'en faisait qu'à sa tête, qu'il avait dure.

Que le Haut-Valaisan s'exprimait de manière incompréhensible pour tout le monde, même quand il ne portait pas son masque en bois du Lötschental.

On en était réduit, faute de mieux, à résumer l'ensemble du problème par l'expression : *Sonderfall*, cas particulier, cas à part, mot magique qui expliquait tout et son contraire, le refus d'adhérer à l'Union européenne, le secret bancaire, les lois xénophobes, les initiatives anti-minarets, la protection du marché de l'électricité ou la défense du cervelas.

Et c'est ainsi qu'à force de vouloir à tout prix se forger une identité nationale, malgré les millions de morts dus aux nationalismes de toutes sortes, sans compter deux guerres mondiales auxquelles on avait pu échapper en négociant en sous-main, on n'avait toujours pas compris que la malédiction de devoir vivre ensemble en ne s'aimant pas beaucoup était une vraie bénédiction. Ce n'était pas le 1^{er} août, en référence au vieux *Pacte d'alliance* d'août 1291 entre les trois cantons d'Uri, Schwytz et Unterwald, qu'il aurait fallu prendre pour fête nationale, mais bien le 12 septembre.

Car la plus grande richesse du pays c'était justement, depuis l'acte fondateur de la première Constitution du 12 septembre 1848, de n'être pas une nation, de n'être qu'une Confédération, la somme d'intérêts divers unis dans un intérêt commun et dans le respect de chacun, un pays à taille humaine, sans ambition de conquête, sans grandes envolées lyriques, avec ses ambiguïtés, son hypocrisie, sa double morale, sa xénophobie latente, ses politiciens plus ou moins compétents, ses squelettes dans le placard, ses petits secrets et son gros secret bancaire.

Un pays devenu riche, mais un pays comme les autres, à part son austère protestantisme moral qui se traduisait par une obsession malade du *propre en ordre*, qui s'accommodait mal de la différence, tel Procuste

couchant ses victimes dans un lit standard dont on devait avoir la taille exacte sous peine d'être étiré ou raboté. On était toutefois moins *propre en ordre* au sujet du code de conduite des multinationales, des exportations d'armes prétendument défensives, des importations d'or et d'argent de provenance douteuse ou des fermetures de frontières inopportunes avec barques prétendument trop pleines, alors qu'une guerre mondiale et un génocide de sinistre mémoire se déroulaient aux portes du pays.

C'est, en substance, ce que nous disent les plus grandes personnalités suisses dans un choix d'œuvres totalement inédites, dont j'ai la chance de pouvoir présenter ici quelques extraits en exclusivité mondiale. Chaque extrait est replacé dans son contexte et précédé d'une biographie actualisée de l'auteur à la lumière des dernières trouvailles de la critique littéraire, toujours habile à arrondir les angles d'études. En fin d'ouvrage, un dictionnaire, une bibliographie et un index permettent au lecteur intéressé de compléter ses connaissances.

Dans cette série de textes affectueux mais lucides, Jean-Jacques Rousseau rêve sur ses habitudes de consommation, Mme de Staël se projette en Conseillère fédérale genevoise, Gottfried Keller fantasme sur les amours plurielles, Johanna Spyri remet les mythes fondateurs à portée des grands enfants, Robert Walser promène ses baskets en ville, Blaise Cendrars trouve un filon à la Banque nationale, C. F. Ramuz se fait des cheveux blancs sur l'immigration clandestine, Jean Villard Gilles pousse la chansonnette sur la Suisse et l'euro, Friedrich Glauser met son nez dans le linge sale de l'armée, Charles-Albert Cingria badine sur le fédéralisme, Ella Maillart part en trekking dans des cantons exotiques, Betty Bossi met la Suisse à toutes les sauces, Oin-Oin ne résiste pas à une blague facile, Max Frisch triture l'identité nationale, Friedrich Dürrenmatt râle pour sa retraite, Nicolas Bouvier fait bon usage du monde alternatif, Jean-Luc Godard érotise les relations avec les États-Unis, Jean Ziegler péroré sur le secret bancaire, Zouc passe un coup de fil à une collègue, Jacques Chessex plombe l'ambiance en toute mauvaise foi, Fritz Zorn se fait du mauvais sang sur l'Union européenne, Peter Bichsel se prend pour un sans-papiers, Roland Jaccard psychanalyse la Suisse à travers ses lectures, Hugo Lœtcher part à la recherche de la vraie langue suisse et Milena Moser interprète la journée palpitante d'un haut fonctionnaire fédéral.

WHO'S WHO

JEAN-JACQUES ROUSSEAU (1712-1778)

ou

les caprices de narcissse

À chaque grand homme sa devise: *Je sais que je ne sais rien* (Socrate), *Et pourtant, elle tourne* (Galilée), *To be or not to be* (Shakespeare), *Je pense donc je suis* (Descartes), *Cultivons notre jardin* (Voltaire), *Dieu est mort* (Nietzsche) ou *Be aware* (Jean-Claude Van Damme). Celle de Jean-Jacques Rousseau a été toute sa vie *Faites ce que je dis, pas ce que je fais*.

Protestant converti au catholicisme à l'adolescence, il revient au protestantisme à la quarantaine, alors même qu'il inclut *La Profession de foi du Vicaire Savoyard* dans son *Émile* (1762), un traité sur le développement de l'enfant qui non seulement n'aborde pas celui des filles, mais ne s'appuie en plus sur aucune expérience, Rousseau ayant mis tous ses rejetons en adoption. Réfractaire au progrès dans les sciences et dans les arts, qui corrompent la bonté naturelle de l'homme, il propose de révolutionner la manière de composer la musique. Il fustige le théâtre, immoral selon lui, mais écrit pour la scène, notamment un opéra, *Le Devin de village*, et une comédie, *Narcisse ou l'amant de lui-même*. Il garde une grande tendresse pour *Alzire*, pièce de Voltaire, dont il a aimé avec passion le théâtre, *La Henriade* et *Les Lettres Philosophiques*, mais déteste Voltaire toute sa vie et même au-delà, puisque, décédé le 2 juillet 1778 à Ermenonville, un mois après son ennemi, il a la malchance de le rejoindre plus tard au Panthéon pour l'éternité. De nos jours, une telle schizophrénie maniaco-dépressive à tendance paranoïaque l'aurait vite classé dans les cyclothymiques bipolaires borderline, ou pire, dans les ronchons soupe au lait.

Jean-Jacques Rousseau n'est ni Français, ni Suisse, mais bien Citoyen de Genève, né en 1712 alors que la République indépendante de Genève, créée en 1541, prospère entre France et Confédération suisse. Rousseau ne devient suisse qu'à titre posthume, car Genève, accessoirement Rome

protestante, n'accepte de rejoindre la Confédération, après plus de deux cent cinquante ans d'indépendance, que parce qu'en 1798, vingt ans après la mort de Jean-Jacques, elle a été annexée par la France de la Révolution et a été désignée comme chef-lieu d'un vague département du Léman. À la chute de Napoléon, elle préfère devenir, en 1815, République et Canton de Genève au sein de la Confédération suisse, qui respecte son indépendance et est favorable au protestantisme, plutôt que de finir en sous-préfecture protestante dans une France à majorité catholique qui n'arrivera de toute façon jamais à décentraliser le pouvoir et à lui laisser une place de choix.

La mère de Rousseau, Suzanne, née Bernard, meurt neuf jours après sa naissance, son frère s'enfuit quand notre philosophe a neuf ans, son père, Isaac, le confie, alors qu'il n'a que dix ans, à un oncle pasteur. Une fois ado, vers 1728, Jean-Jacques n'a donc personne contre qui se rebeller et, au terme de son apprentissage chez un graveur genevois, se promène par la Savoie et arrive bien vite chez une mère de substitution, Mme de Warens, une Vaudoise de treize ans son aînée, établie à Annecy et rescapée d'un premier mariage qu'elle a fait annuler. Protestante convertie au catholicisme, ce qui lui vaut une rente confortable de 1 500 livres de l'époque de la part du duc de Savoie, elle va régulièrement à confesse pour ses péchés mignons, dont Rousseau, qui, en 1733, à l'âge de vingt et un ans, tombe dans ses bras, quoiqu'avec réticence. Bon élève, il apprend l'amour, les langues appliquées, l'utilisation de l'archet et la musique de chambre dans la grande maison de celle qu'il appelle *Maman*, maison située à l'emplacement de l'actuel Conservatoire de musique d'Annecy, où l'on joue d'ailleurs toujours de la flûte. Mme de Warens en profite pour le convaincre d'embrasser aussi la foi catholique et l'envoie à Turin à cet effet.

En 1738, après une série de voyages en Suisse, en Italie et en France et de petits boulots par-ci par-là (précepteur, employé de cadastre, professeur de musique), il retrouve Mme de Warens, qui a alors trente-neuf ans (il en a vingt-six) dans un nouveau nid d'amour, aux Charmettes, près de Chambéry.

À vingt-huit ans, il monte à Paris proposer à l'Académie des sciences un *Mémoire sur un projet de notation musicale*¹ (1740) qui vise à révolutionner complètement le domaine, inutilement compliqué et pas didactique du tout, selon lui. *Do, ré, mi, fa, sol, la, si* seraient remplacés par des chiffres de 1 à 7, les changements d'octaves par des points écrits à même le chiffre, en dessus pour la gamme supérieure, en dessous pour la gamme inférieure,

¹ «Projet concernant de nouveaux signes pour la musique», in *Œuvres complètes*, tome 3, p. 448-453, Paris, Houssiaux, 1853.